

Au fond : Qu'est-ce qu'un intellectuel ?

Cette question m'est venue à l'esprit, après avoir lu, sur le site web Arib, à la date du 03 juin 2010, l'article de M. Melchior Mbonimpa, intitulé : « *Capituler, c'est un mauvais choix* ». En voyant le titre, je me suis empressé de le lire, pensant y trouver une analyse sérieuse. Car, en ce temps de désaccords politiques, nous avons besoin des lumières des écrivains, des intellectuels, pour animer les débats, démêler les écheveaux, mettre en exergue les enjeux, les non dits, les risques. Cela d'autant plus que dans le tumulte de l'actualité, avec l'ébullition des engagements et les froissements des egos, il est difficile de trouver une position qui soit hors de portée du soupçon de partialité. Et c'est, me semble-t-il le moment, de nous interroger sur la nature et la responsabilité de l'intellectuel. Une fois esquissée sa figure, même marquée de polarités contrastées, nous allons mesurer la portée de l'écrit de M. Mbonimpa, et la déception que l'on ressent après l'avoir lu.

L'intellectuel et le courage de dire non à l'injustice

Le terme intellectuel aurait été créé par Saint-Simon, en 1821 et s'est répandu dans le contexte de l'Affaire Dreyfus. En 1898, paraissait dans *L'Aurore*, un *Manifeste des intellectuels en faveur du capitaine Dreyfus*. Dreyfus, officier d'Etat-major juif, est accusé d'espionnage pour l'Allemagne, condamné à tort et embastillé à perpétuité à l'île du diable en Guyane française. Mais quand la vérité éclate et que le commandant Esterhazy, le vrai responsable, est découvert, l'on se livre à une parodie de justice, on l'acquitte, sans pour autant libérer l'innocent. C'est là qu'Emile Zola, écrivain bien connu, écrit son fameux « J'accuse », deux jours après l'acquittement. Cet article paru dans *L'Aurore* du 13 janvier 1898, est une lettre ouverte au Président de la République, Félix Faure.

Ce courage de se dresser contre l'injustice commise au nom de la raison d'Etat, d'un nationalisme aveugle et anti sémite, s'inspirait d'autres intellectuels comme Voltaire dans l'affaire Jean Calas. Celui-ci, accusé d'avoir tué son fils Marc-Antoine pour des raisons religieuses avait été torturé, étranglé et brûlé. Voltaire se battra jusqu'à faire destituer l'officier municipal de Toulouse qui avait fabriqué les fausses accusations contre Calas, à faire réviser le procès et réhabiliter sa mémoire en 1765.

Zola devait également se souvenir de la résistance de Victor Hugo contre Louis-Napoléon Bonaparte qu'il appelait « Napoléon le petit ». Hugo, écrivain romantique a été en butte à la censure. Sa pièce *Le roi s'amuse* écrite en 1832 ayant été interdite, il sera amené à plaider, lors d'un procès, pour la liberté d'expression. Député à l'Assemblée, Hugo, fait scandale en prononçant un discours sur la misère. Il n'hésite pas à s'opposer à Louis-Napoléon Bonaparte dont il dénonce la tyrannie. Le 15 janvier 1850, il prononce un discours à l'Assemblée sur la liberté de l'enseignement, le suffrage universel et la liberté de la presse. En butte à la tyrannie, il vivra en exil pendant quinze ans, continuant à écrire des satires contre « Napoléon le petit. ».

C'est donc forts de cet exemple de courage et d'engagement, que les partisans de Dreyfus vont écrire ce manifeste. Il s'agissait d'une énergique prise de position, en faveur du capitaine Dreyfus, mieux, en faveur de la justice, par plusieurs écrivains et universitaires dont Marcel Proust, Anatole France, Gustave Lanson et Lucie Herr. Pourtant, il serait simpliste de penser que tous les intellectuels sont toujours du côté des faibles, des victimes, de la justice.

L'intellectuel et l'Etat : entre méfiance et adhésion

Depuis l'antiquité, la figure du sage professionnel entretient des rapports méfiants, tendus, voire hostiles avec le pouvoir politique. Socrate déclarait lors de son procès : « Moi,

en effet, ce régime, en dépit de ses procédés si violents, ne m'a pas intimidé au point de me faire commettre un acte injuste¹ ». Mais il expliquait aussi le fait de rester à l'écart de la politique en ces termes : « Pensez-vous, maintenant, que j'aurais vécu tant d'années si je m'étais adonné à la vie politique et que, m'y conduisant d'une façon digne d'un homme de bien, j'eusse pris la défense de la justice, et comme il se doit, fait de cela le cas le plus grand ? Il s'en faut de beaucoup...² ». En 93 après Jésus Christ, un décret de l'empereur Domitien bannit les philosophes de Rome, estimant que ce sont des subversifs indésirables, hostiles à l'Etat. Diderot, initiateur de l'Encyclopédie, connaîtra la prison après avoir publié sa *Lettre sur les aveugles* (1749). L'Encyclopédie elle-même sera condamnée par le Parlement et le pape. Rousseau dont les œuvres irritent les autorités politiques, voit l'*Emile* saisi en 1762 l'auteur doit fuir suite à un mandat d'arrêt.

Plus près de nous, De Gaulle n'appréciait guère les positions de J.-P. Sartre. Logique, celui-ci ne comprenait pas pourquoi la France, ayant dénoncé l'occupation allemande, s'entêtait à vouloir rester en Algérie. En 1967, le tribunal Russell s'est autoproclamé pour juger les crimes de guerre commis par les Américains au Vietnam. A Sartre, qui demande à un visa pour Vladimir Dedijer, un membre de ce tribunal, De Gaulle répond en ces termes : « Ce n'est pas à vous que j'apprendrai que toute justice, dans son principe comme dans son exécution, n'appartient qu'à l'Etat. Sans mettre en cause les mobiles qui inspirent Lord Russell et ses amis, il me faut considérer qu'ils ne sont investis d'aucun pouvoir, ni chargés d'aucun mandat international, et qu'ils ne sauraient donc accomplir aucun acte de justice.»³ Non content, le philosophe réplique en ces termes : « Si nous étions simplement une douzaine de benêts intellectuels qui prétendent ridiculement s'ériger en juges, on nous laisserait faire tranquillement. Pourquoi a-t-on peur de nous ? Parce que nous posons un problème qu'aucun gouvernement occidental ne veut voir poser : celui du crime de guerre, qu'encore une fois tous veulent se réserver de pouvoir commettre ».

Néanmoins, il ne faudrait pas croire qu'il y a toujours méfiance entre politiques et intellectuels, loin de là. De tous temps, il s'est trouvé des penseurs proches du pouvoir, exerçant le métier de conseillers, d'ambassadeurs, de législateurs, de maîtres (Aristote pour Alexandre dit le grand, Anaxagore pour Périclès, Zénon pour Antigone de Macédoine par exemple), quand ils n'étaient pas eux-mêmes rois ou empereurs comme Marc-Aurèle à Rome.

Des fois la complicité est telle que l'intellectuel, surtout s'il est célèbre, sert de caution au pouvoir politique. Au XVIIIème siècle, les despotes se faisaient un point d'honneur d'avoir chacun son philosophe, afin d'être éclairés, même s'ils se révélaient souvent plus despotes qu'éclairés. Cette adhésion de l'intellectuel à un pouvoir n'est pas sans danger pour son objectivité : l'univers politique est en effet le lieu où s'entrecroisent les passions, les ambitions, les intérêts, et où le rôle de partisan supplante aisément celui d'observateur critique qui se donne le recul nécessaire avant de juger. Emporté dans les polarités conflictuelles, la compétition manichéenne du « eux ou nous », l'intellectuel qui adhère risque de tomber dans ce que T. Ribot appelle la *Logique des sentiments*, logique inversée où la conclusion est posée d'avance pour être justifiée a posteriori.

Chien de garde ou gardien de l'universel ?

Une chose est sûr, on n'échappe pas à la politique, si on ne la suit pas elle vous suit, et comme dirait Sartre, ne pas choisir c'est toujours choisir. « La politique est partout. On ne peut lui échapper en se réfugiant dans le royaume de l'art pour l'art et de la pensée pure, pas

¹ PLATON, *Apologie de Socrate*, Gallimard, coll. Folio Essais, 1950, p.50

² Idem.

³ Voir pour la lettre de Sartre et la réponse de De Gaulle : SARTRE Jean-Paul, *Situations VIII*, Paris, Gallimard, 1972, p.42-45

plus d'ailleurs que dans celui de l'objectivité désintéressée ou de la théorie transcendantale⁴. » Aucune théorie n'est innocente. La théorie est souvent une boîte à outils, des lunettes dirigées sur le dehors selon une expression de Proust. « C'est ça, une théorie, c'est exactement une boîte à outils, il faut que ça serve, il faut que ça fonctionne⁵. » Cependant, il y a un choix à faire : soit être le chantre du présent, justifier les puissants du jour ou alors être la mauvaise conscience de la société.

Paul Nizan dans un ouvrage au titre éloquent⁶ a fait le constat du contraste entre la situation réelle et la pensée des intellectuels : « L'écart entre leur pensée et l'univers en proie aux catastrophes grandit chaque semaine, chaque jour, et ils ne sont pas alertés. Et ils ne s'alertent pas(...) Ils ne bougent point. » Nizan critique pensée universitaire de son temps, où des vieillards présentent des théories « aux dents limées ». Il reproche aux universitaires d'écarter les pensées jugées dangereuses, et d'être les complices hypocrites de l'injustice, de l'exploitation et du travail forcé. Dans une société des années 30 où il ne voit que peur et hypocrisie, il prend la décision d'un engagement révolutionnaire, déterminé « à se salir les mains », à se battre contre les causes de la peur. Après les années des grands philosophes engagés comme Sartre, Camus, Raymond Aron ; Pierre Bourdieu constatera plus tard la frilosité de la pensée en ces termes : « La pensée critique s'est réfugiée dans le « petit monde » académique, où elle s'enchant elle-même d'elle-même, sans être en mesure d'inquiéter qui que ce soit en quoi que ce soit⁷. »

Il faut pourtant rester optimiste, défricher sans cesse les chemins du courage. Demander à nouveau aux intellectuels de lever les masques, de crier ce qui ne va pas, d'inventer d'autres façons de vivre. Refuser d'être « le sténographe de l'ordre ». Contre le sommeil de la raison, et l'opium des paradis artificiels, éveiller la conscience exigeante, et refuser les formules faciles, les idées toutes faites, les confirmations complaisantes des propos et des actions des gens du pouvoir et autres esprits conventionnels comme le dit Edward W. Said « Le choix majeur auquel l'intellectuel est confronté est le suivant : soit s'allier à la stabilité des vainqueurs et dominateurs, soit -et c'est le chemin le plus difficile- considérer cette stabilité comme alarmante, une situation qui menace les faibles et les perdants de totale extinction, et prendre en compte l'expérience de leur subordination ainsi que le souvenir des voix et personnes oubliées⁸. »

Il est souhaitable que des gens osent contredire le discours officiel, tant national que de la « communauté internationale », dont on se demande parfois de quoi il y a communauté. Et conjurer le terrible spectre de l'oubli. Qu'il y ait ce que Foucault appelle intellectuels spécifiques⁹, qui luttent contre l'injustice, au quotidien, là où ils sont dans des secteurs déterminés, à l'usine, dans l'appareil judiciaire, ou policier, à l'hôpital, l'immobilier, l'Université. Mais aussi un intellectuel collectif. « Cet intellectuel collectif peut et doit remplir d'abord des fonctions négatives, critiques, en travaillant à produire et à disséminer des instruments de défense contre la domination symbolique qui s'arme aujourd'hui, le plus souvent de l'autorité de la science[...]soumettre le discours dominant à une critique logique qui s'en prend notamment au lexique[...] le soumettre à une critique sociologique qui prolonge la première, en mettant à jour les déterminants qui pèsent sur les producteurs du discours dominant[...] enfin opposer une critique proprement scientifique des experts, surtout économiques.¹⁰ »

⁴ EDWARD W. SAID, *Des intellectuels et du pouvoir*, Paris, Seuil, 1996

⁵ DELEUZE Gilles, « Les intellectuels et le pouvoir. Entretien entre Michel Foucault et Gilles Deleuze », *L'arc* n° 49, Aix-en-Provence, 1972

⁶ NIZAN Paul, *Les chiens de garde*, (réédition) Marseille, Agone, 1998

⁷ BOURDIEU Pierre, *Contre-feux 2*, Raison d'agir, Paris, 2001

⁸ EDWARD W. SAID, op. cit.

⁹ FOUCAULT Michel, *Dits et écrits II, 1976-1988*, Paris, Gallimard, 2001.

¹⁰ BOURDIEU Pierre, op. cit.

Capituler, c'est un mauvais choix

Revenons donc au texte déclencheur. M. Mbonimpa Melchior, a donné ce titre à une opinion sur les élections communales du 24 mai 2010 au Burundi. Il a d'abord rappelé un « article portant sur un demi-siècle des indépendances africaines » où avec la fin du monopartisme, « la montagne a accouché d'une souris ». Il déplorait le refus d'accepter la défaite puisque « ni les partis au pouvoir, ni ceux de l'opposition n'ont une culture démocratique suffisante pour admettre que lors d'élections libres, il y ait des gagnants et des perdants ». C'est là écrivait-il « un multipartisme typiquement africain, affligé de cette curieuse infirmité intellectuelle : on organise des élections où tout le monde doit gagner ! Ceux qui perdent contestent immédiatement les résultats, quitte à provoquer des bains de sang » Et de donner les exemples de la Côte d'Ivoire, du Kenya et du Zimbabwe où l'on a abouti à des « gouvernements d'union nationale qui multiplient par zéro le résultat des urnes »

Ce qui m'a gêné et donné l'impression d'une capitulation de la pensée, c'est que l'auteur donne dans une généralisation un brin méprisante, d'une Afrique indistincte, « affligée de curieuse infirmité intellectuelle » ! Il y a là une essentialisation qui pourrait d'accréditer des thèses scandaleuses comme celle de Hegel pour qui voit l'homme africain « dans un état de barbarie et de sauvagerie qui empêche encore de faire partie intégrante de la civilisation ¹¹ ». Ce n'est pas parce qu'on est en Occident que l'on est obligé de donner dans la flagellation de l'Afrique. On ne peut mettre tout le monde dans le même sac, Ghana et Zimbabwe, Mali et Guinée équatoriale, Sénégal et Rwanda . Et il y a eu en Afrique des élections réussies, avec alternance, félicitation du vainqueur par le vaincu. L'autre déception concerne le refus de pointer les responsabilités. Est-il juste, s'agissant par exemple du Kenya, d'imputer la fraude électorale à l'opposition ? Le régime en place ne s'est-il pas accroché au pouvoir en usant de la fraude et de la force ? Est-ce le fait de désespérer de l'Afrique qui a empêché l'auteur d'y voir un quelconque camp des justes ?

Au sujet du Burundi M. Mbonimpa a indexé, sans les nommer, « ceux qui sont en train de nous dire que le peuple s'est trompé en votant comme il l'a fait » et espéré qu'il n'y aurait pas annulation des communales ni démission de la CENI, ni « arrangements calamiteux qui se moquent royalement de la voix du peuple ». Il a ajouté, péremptoire : « Les urnes ont parlé. Le monde était là pour observer, ainsi que les représentants de tous les partis quand se déroulait le scrutin. Avaient-ils les yeux fermés ? » Tout en admettant la nécessité d'accepter la voix des urnes, il est tout aussi nécessaire de s'assurer où est cette voix ? M. Mbonimpa n'a pas cru devoir écouter les plaintes de leaders qui des années durant, se sont battus pour que le peuple burundais puisse se donner librement ses dirigeants. Il n'a pas cru nécessaire de prendre du recul pour s'interroger sur le non respect de la loi électorale, du secret du vote ; sur les motifs de la coupure synchronisée du courant au moment où l'on devait dépouiller les bulletins ; sur ces urnes trouvées un peu partout, sauf là où elles devaient se trouver, sur la non signature et la non remise des procès-verbaux aux mandataires. Sur le fait qu'un candidat ait eu des voix dans une commune où il n'était pas en lice... Il est vrai qu'on voit ce qu'on regarde, et qu'on regarde ce qu'on veut.

Ensuite après avoir confié qu'il était du Palipehutu du temps de Gahutu, avant d'être désorienté suite à sa fragmentation, M. Mbonimpa entreprend de commenter les résultats de FNL de Rwasa : « un score honorable » ; et de critiquer et donner des conseils et des injonctions à ce leader : « Sa sidérante décision de retirer sa candidature aux présidentielles relève d'un manque de leadership évident » ; « je me joins à tous ceux qui tentent de convaincre Rwaswa de revenir sur sa décision » ; « il doit se montrer à la hauteur de la

¹¹ HEGEL, La raison dans l'histoire, trad. Kostas Papaioannou, Paris, Union générale d'édition, p. 247.

responsabilité historique qui est la sienne en ce moment ». A M. Rwasa d'apprécier le ton et les conseils pour le moins condescendants. M. Mbonimpa devient offensant quand il écrit : « Il n'y a pas de cause commune entre ce parti et les joueurs mimeurs avec lesquels il s'associe dans une solidarité négative. Seul ce parti se rabaisse en suivant ceux qui désertent le processus démocratique par mépris pour le verdict du peuple souverain. Seul ce parti ne peut se permettre de manquer de courage et de créativité ». Comment M. Mbonimpa peut-il se permettre une telle hauteur, de tels jugements ? Faut-il, pour atteindre son but insulter ses compatriotes en les traitants de mimeurs, sans courage ni créativité. Comment un conseil qui est bon est-il réservé exclusivement à un parti et refusé aux autres ? Est-ce la volonté de diviser l'opposition qui aveugle au point de faire oublier la courtoisie ?

Oui capituler c'est un mauvais choix, mais il est clair que la vraie capitulation c'est celle de celui qui, piégé par ses certitudes conscientes ou inconscientes s'est départi d'une certaine réserve. En focalisant le débat sur le retrait de la candidature de Rwaswa, M. Mbonimpa empêche de penser l'essentiel : comment arriver à enraceriner la démocratie dans notre pays, mieux comment donner congé au pouvoir CNDD-FDD qui s'est constitué comme une dictature dans notre pays ? Et là, il faut reconnaître que le FNL seul ne peut pas faire partir le CNDD-FDD. A moins de penser que ce parti a bien gouverné et que « uniquement par fidélité pour Gahutu », il faut juste associer ceux qui revendiquent son héritage.

Je m'attendais, de la part de M. Mbonimpa Melchior à des conseils posés, mûris. Je m'attendais de sa part à quelque chose qui puisse nous rappeler Voltaire, Hugo, Zola. Quelque chose pour nous rappeler qu'il faut résister et dire non à la monstrueuse actuelle raison d'Etat. Quelque chose comme un stage en altitude, pour voir de haut nos différends politiques. Je m'attendais à quelque chose qui trace un sillon et ramène le calme et le bon sens. Mais ce sera pour une autre fois.

Lazare Ndayongeje . Le 8 juin 2010